



Snudi-FO86 - [snudifo86@gmail.com](mailto:snudifo86@gmail.com) - [www.snudifo86.org](http://www.snudifo86.org)

Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85

21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

## **Déclaration liminaire du SNUDI-FO86 à la CAPD du 26 juin 2025**

Madame le Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs, les membres de la CAPD,

Tout d'abord, nous remercions les collègues des services pour la transmission des documents, la qualité d'écoute et leur disponibilité sur les situations individuelles des personnels quel que soit le sujet, malgré des conditions de travail pas toujours évidentes. Nous nous félicitons du dialogue social de qualité restauré en exprimant le souhait que cela perdure. Personnels, comme représentants du personnel, dans le contexte de crise que connaît notre profession, cela est essentiel. Même s'il est certain que nous ne sommes et serons en désaccord sur de nombreux sujets, nous souhaitons des échanges courtois et dans le respect de chacun.

Nous sommes réunis aujourd'hui, 16 jours après l'assassinat de notre collègue Mélanie à Nogent, en Haute-Marne. Notre syndicat adresse tout son soutien à la famille et aux proches de cette jeune AED de 31 ans, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves du collège.

Une fois de plus, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions. Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population.

Nous exprimons également notre vive inquiétude pour la vie de nos collègues Cécile et Jacques toujours retenus otages d'Etat en Iran, et dont nous espérons le retour rapide et sains et saufs auprès des leurs.

Nous sommes réunis ce jour en CAPD pour étudier les recours suite à un refus d'exercice à temps partiel et/ou d'allègement de service. Le SNUDI-FO86 souhaite rappeler qu'aucun enseignant ne sollicite l'exercice à temps partiel pour réduire son maigre salaire ou par excès de fainéantise. Tous le font parce que cela leur est nécessaire voire vital. C'est une réalité qui devrait questionner notre Administration. Nos collègues qui le sollicitent en ont besoin pour leur permettre de résister à la dureté du métier, pour pouvoir être opérationnel durant leur temps de service et limiter le nombre d'arrêts maladie pouvant découler de leur fragilité physique ou psychologique, pour mener de front leur vie professionnelle, personnelle et familiale.

L'Éducation nationale aime à rappeler qu'elle est l'école de la bienveillance, de l'inclusion, de l'égalité des chances. Elle accueille les élèves en difficulté, adapte, différencie, compense. Mais quand il s'agit de ses propres personnels atteints de problèmes de santé,

cette bienveillance semble s'évaporer, dissoute dans le manque de moyens et de ressources humaines.

Cette excuse n'est pas entendable et implique également des restrictions drastiques dans les demandes de mutations interdépartementales, les demandes d'ineat-exeat, de disponibilités, de détachements, voire des demandes d'autorisations d'absences. Des moyens, il y en a, mais pas pour l'Education Nationale...

Que penser par exemple du vote en catimini à l'Assemblée, en faveur des plus grosses fortunes, d'une exonération exceptionnelle des droits de donation à hauteur de 630.000€, pouvant se cumuler aux dispositifs déjà existants quand on nous explique que les caisses sont vides ? Réjouissons-nous pour ceux qui pourront en bénéficier, et ainsi payer à leurs enfants une école privée, financée sur deniers publics, et encore renforcer cette Ecole à deux vitesses, avec d'un côté l'école des riches, et de l'autre l'école des pauvres. Comme on le voit les efforts demandés aux uns, ne sont pas demandés aux autres, et le discours politique est une nouvelle fois de la poudre aux yeux entaché d'hypocrisie !

Les personnels en ont assez de voir leurs droits servir de variable d'ajustement face à cette volonté de ne pas recruter et de voir qu'il y a de l'argent mais pas pour eux. Pire, aujourd'hui les enseignants en poste vont mal, ne se sentent pas reconnus... le nombre accru de fiches SST, de demandes de protection fonctionnelle, d'accident de travail, de demandes de démissions et de ruptures conventionnelles mettent bien en avant cette réalité. Sans compter ces dizaines de candidats reçus au CRPE qui ne peuvent pas accéder à un poste de stagiaire sur le département où ils vivent déjà avec leur famille, et ont face à eux une décision difficile à prendre : travailler loin de leur famille, faire plusieurs centaines de kilomètres chaque jour pour se rendre en classe, ou démissionner avant même d'avoir commencé ! Nous demandons que les échanges entre les 4 départements de l'Académie soit favorisés afin de trouver un maximum de solutions.

Le nombre de candidats et résultats du CRPE sont alarmants : plus de 1000 postes restent vacants !

Les 470 suppressions de postes dans le 1er degré à la rentrée 2025 et le manque d'attractivité de notre métier ne vont rien arranger. Le recrutement de contractuels est incompatible avec la notion de service public de qualité. Seul notre statut de fonctionnaire d'état permet de garantir l'impartialité des agents, c'est-à-dire des agents qui agissent pour le service public et non pour le gouvernement. C'est pourquoi nous demandons le recrutement immédiat des 10 candidats reçus sur la Liste Complémentaire afin qu'il y ait un enseignant devant chaque classe à la rentrée, et ainsi ne pas impacter les moyens déjà insuffisants du remplacement, tout en accordant toutes les demandes de temps partiel faisant ce jour l'objet d'une saisine de la CAPD.

Madame la Directrice Académique, si notre métier n'attire plus, nous vous demandons de prendre au moins soin de ceux qui l'exercent encore aujourd'hui dans le contexte social actuel et des conditions de travail dégradées, en accordant l'ensemble des demandes de temps partiel, avec les quotités et les modalités souhaitées, ceci non seulement dans l'intérêt des collègues mais aussi du bon fonctionnement des écoles.